SOCIETE NATIONALE DE MECANISATION AGRICOLE S.A

****

COMITE D'OUVERTURE ET D'EVALUATION DES OFFRES

****

PASSATION DES MARCHE DE FOURNITURES

****

PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS ET DE PRIX N°05/MAEP/DG-SoNaMA/PRMP/SP-PRMP DU 03/03/2026 RELATIVE A L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS, CONSOMMABLES ET DIVERS PRODUITS POUR L'ENTRETIEN GENERAL DES SITES DE LA SoNaMA S.A.

Référence SIGMAP : F_SoNaMA_115008 (Plan de Passation des Marchés de la SoNaMA S.A version n°01 du 05 Février 2026).

Source de financement : Budget Autonome

Imputation budgétaire : -

Gestion : 2026

Accord de prêt : Néant

Commencé le Mercredi 25 Mars 2026 à 14 heures 15 minutes.

Achevé le Mercredi 25 Mars 2026 à 15 heures 57 minutes

MARS 2026

PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Objet : Demande de Renseignements et de Prix N°05/MAEP/DG-SoNaMA/PRMP/SP-PRMP du 03/03/2026 relative à l'acquisition des équipements, consommables et divers produits pour l'entretien général des sites de la SoNaMA S.A.

Mode de passation : Demande de Renseignements et de Prix.

L'an deux mil vingt-six et le mercredi 25 mars à 14 heures 10 minutes, dans la salle de réunion de la Société Nationale de Mécanisation Agricole (SoNaMA S.A) à Ouidah, le Comité d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à l'attribution provisoire du marché cité en objet. Ont pris part à cette séance conformément à la note de service N°045/MAEP/DG-SoNaMA/PRMP/SP-PRMP du 16/03/2026 les personnes dont les noms suivent :

- Président : GOUDJINOU K. Henri, Personne Responsable des Marchés Publics
- Rapporteur : KOUCHICO J.K Ammiel, SPM, Assistant en Passation des Marchés
- Membres :

Administration	Nom et Prénoms	Qualité
SoNaMA S.A	ASSOGBA Crétus	Assistant PRMP
	AKODJINOU N. Fleur	Secrétaire de la PRMP
	SIANOU M. Médard	Assistant Contrôle de Gestion, représentant de la DFC/SoNaMA S. A
	VODOUNOU Aubierge	Représentante de la DPI/SoNaMA S.A.

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans le tableau synthèse ci-après :

Lot unique	**Intitulé :** Acquisition des équipements, consommables et divers produits pour l'entretien général des sites de la SoNaMA S. A
Procédures	
Mode de passation	Demande de Renseignements et de Prix
Justification	Les procédures de Demande de Renseignements et de Prix (DRP) s'appliquent aux marchés dont les montants prévisionnels hors taxes sont inférieurs aux seuils de passation des marchés et supérieur à dix millions (10.000.000) de francs CFA. Article 3 et premier tiret du décret N°2020-605 du 23 décembre 2020 fixant les règles et modalités de mise en œuvre des procédures de sollicitation de prix.
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	L'autorisation de bon à lancer N°026/MAEP/DG-SoNaMA/CCMP/Sec du 02/03/2026.
SOUMISSIONNAIRES EN LICE	
- CIABA SARL ; - GERSAT ET FILS ; - BARACHIEL ET FILS ;	

- DYNAMIC GROUP OF CONTRACTORS ; - ETS LA MOINE PLUS	
SOUMISSIONNAIRES ECARTES	
SOUMISSIONNAIRES	**MOTIFS**
CIABA SARL	L'offre du soumissionnaire est écartée à l'examen de recevabilité pour les motifs suivants : - La lettre de soumission fournie par le soumissionnaire est adressée à la Personne Responsable des Marchés Publics et non à l'autorité contractante comme l'exige le formulaire type de la DRP publiée ; - Le nom de l'avis de demande de renseignements et de prix n'est pas mentionné conformément au formulaire type de la DRP publiée ; - La lettre de déclaration de garantie d'offre fournie par le soumissionnaire n'est pas conforme au formulaire type de la DRP publiée. o La lettre de déclaration de garantie d'offre fournie par le soumissionnaire est adressée à la Personne Responsable des Marchés Publics et non à l'autorité contractante comme l'exige le formulaire type de la DRP publiée ; o Non-conformité du 4 e point, rubrique 2-b) conformément au formulaire type de la DRP publié. Le soumissionnaire a écrit : « si nous ne fournissons pas la garantie de bonne exécution du marché, **si nous ne sommes tenus** de le faire ainsi qu'il est prévu dans les Instructions aux candidats ; ou » **au lieu de** « si nous ne fournissons pas la garantie de bonne exécution du marché, **si nous sommes tenus** de le faire ainsi qu'il est prévu dans les Instructions aux candidats ; où ».
GERSAT ET FILS	Le montant corrigé (23.648.555 F CFA) proposé par le soumissionnaire en Hors Taxes est supérieur au montant (23.245.200 F CFA) de l'attributaire provisoire.
DYNAMIC GROUP OF CONTRACTORS	L'offre du soumissionnaire est écartée à l'examen de recevabilité pour les motifs suivants : - La lettre de soumission fournie par le soumissionnaire est adressée à la Personne Responsable des Marchés Publics et non à l'autorité contractante comme l'exige le formulaire type de la DRP publié ; - Le nom de l'avis de demande de renseignements et de prix n'est pas mentionné conformément au formulaire type de la DRP publié.

	- Le bordereau des prix pour les fournitures déjà importer fourni n'est pas valide car elle n'est pas signée par le soumissionnaire conformément au formulaire type de la DRP publié ; - La lettre de déclaration de garantie d'offre fournie par le soumissionnaire est adressée à la Personne Responsable des Marchés Publics et non à l'autorité contractante comme l'exige le formulaire type de la DRP publiée.
ETS LA MOINE PLUS	L'offre du soumissionnaire est écartée à l'examen de recevabilité pour les motifs suivants : - La lettre de soumission fournie par le soumissionnaire est adressée à la Personne Responsable des Marchés Publics et non à l'autorité contractante comme l'exige le formulaire type de la DRP publiée ; - Le nom de l'avis de demande de renseignements et de prix n'est pas mentionné conformément au formulaire type de la DRP publié ; - La lettre de déclaration de garantie d'offre fournie par le soumissionnaire est adressée à la Personne Responsable des Marchés Publics et non à l'autorité contractante comme l'exige le formulaire type de la DRP publiée.
ATTRIBUTAIRE	
Nom	BARACHIEL ET FILS
Montant proposé	23.245.200 F CFA
Montant évalué	23.245.200 F CFA
PRINCIPALES DISPOSITIONS PERMETTANT L'ETABLISSEMENT DU MARCHE	
Objet du marché	Acquisition des équipements, consommables et divers produits pour l'entretien général des sites de la SoNaMA S.A.
Prix	Vingt-trois millions deux cent quarante-cinq mille deux cent (23.245.200) F CFA
Délai proposé par le fournisseur	Trente (30) jours calendaires
Part de sous-traitance (le cas échéant)	NEANT
Variante pris en compte (cas échéant)	NEANT
Autres	NEANT

Au regard des informations inscrites dans le tableau ci-dessus, le Comité d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a adopté la proposition d'attribution provisoire ci-après :

DÉSIGNATION	ATTRIBUTAIRE PROVISOIRE	MONTANT EN HT
Acquisition des équipements, consommables et divers produits pour l'entretien général des sites de la SoNaMA S.A.	**BARACHIEL ET FILS** Tél : 01 67 06 40 70 IFU : 0202524632397 Adresse : Agla Figaro, Cotonou etsbarachiel@gmail.com	23.245.200 F CFA
TOTAL		23.245.200 F CFA

Le Président a clôturé la séance à 15 heures 57 minutes.

Ont signé

Président

GOUDJINOU K. Henri
PRMP

Rapporteur

K. Ammiel

KOUCHICO J.K Ammiel
SPM, Assistant en Passation de Marchés

Les membres

ASSOGBA Crétus
Assistant PRMP

AKODJINOU N. Fleur
Secrétaire PRMP

VODOUNOU Aubierge
Représentante de la DPI

SIANOU M. Médard
Représentant de la DFC

SoNaMA

LISTE DE PRESENCE DE LA SEANCE D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE A LA DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS ET DE PRIX N°05/MAEP/DG-SoNaMA/PRMP/SP-PRMP du 03/03/2026 RELATIVE A L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS, CONSOMMABLES ET DIVERS PRODUITS POUR L'ENTRETIEN GENERAL DES SITES DE LA SoNaMA S.A.

OUIDAH, LE 25/03/2026.

N°	NOM ET PRENOM(S)	FONCTION/ QUALITE	TELEPHONE	SIGNATURE
02	ASSOGBA Cretus	APRMP	01 66672935	